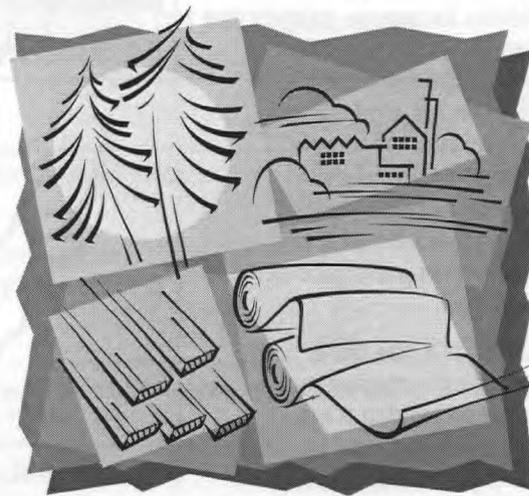


Équipements, secteur de la forêt et des pâtes et papiers



LES POSSIBILITÉS

Le secteur mexicain de la forêt offre des débouchés intéressants aux producteurs canadiens d'équipements destinés au secteur de la forêt et des pâtes et papiers.

- Environ 80 pour 100 des 50 millions d'hectares de forêt du pays sont contrôlés par 9 000 petits propriétaires terriens communaux.
- Les producteurs mexicains utilisent pour l'essentiel des technologies périmées et des méthodes très peu efficaces qui gaspillent beaucoup de ressources.
- Des modifications à la Constitution mexicaine permettent maintenant aux petits propriétaires communaux de combiner leurs activités et de créer des coentreprises avec des sociétés étrangères.
- Le secteur mexicain de la forêt devra se moderniser pour faire concurrence au flux des importations qui fait suite à la libéralisation des échanges.

UNE FORÊT CONTRÔLÉE PAR LES COLLECTIVITÉS

Le Mexique a le plus important secteur forestier, contrôlé par les collectivités, des pays en développement. Depuis la Révolution mexicaine, l'essentiel des terres agricoles

du pays est resté sous la forme d'*ejidos*, terres communales. Plus de 9 000 de ces entités contrôlent environ 80 pour 100 des 50 millions d'hectares de ressources forestières du Mexique. Ces propriétés appartiennent à la commune, mais les *ejidatarios* ont la jouissance de petits lots. Jusqu'à récemment, ces droits communaux étaient transmis par héritage, mais ne pouvaient pas être vendus ou hypothéqués.

La législation précise que les droits à toutes les ressources forestières du Mexique appartiennent au gouvernement. De façon traditionnelle, les droits de coupe étaient cédés à des sociétés d'abattage dans le cadre de concessions. Ces entreprises, des sociétés d'État la plupart du temps, payaient aux *ejidatarios* des frais minimes en échange de ces droits forestiers. Au cours des années 1980, des pressions ont été exercées sur le gouvernement pour qu'il mette un terme à cette pratique et qu'il accorde aux *ejidos* le droit de gérer leurs propres ressources forestières, qu'ils possédaient en théorie. À compter de 1983, quelques expériences ont été réalisées et, par la suite, cette approche de type communautaire a été élargie à l'ensemble du pays dans une loi sur la forêt promulguée en 1986. Les sociétés

SOMMAIRE

Ce document d'information sur le marché mexicain des **équipements, du secteur de la forêt et des pâtes et papiers** a été produit et publié par Prospectus Inc., en vertu d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et résumés sectoriels sur les débouchés au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou
(613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :

1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet: <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en copie papier auprès de Prospectus Inc. au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur. S'adresser à :

Prospectus Inc.

Service des commandes

Téléphone : (613) 231-2727

Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et

Services, février 1997

N° cat. E73-9/62-1996-1F

ISBN 0-662-81647-1

Also available in English.

PARAÎNÉ PAR

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international / Department of Foreign Affairs and International Trade